



Chancellerie d'Etat
Office de la communication

Postgasse 68
Case postale
3000 Berne 8
+41 31 633 75 91
communication@be.ch
www.be.ch

Communiqué du Conseil-exécutif du 9 février 2021

Campus Bienne et Campus Berne de la Haute école spécialisée bernoise (BFH)

Importantes économies possibles

Pour pouvoir réaliser le Campus Bienne, il faut en réduire les coûts. Une analyse approfondie a montré que les économies possibles se situaient dans une fourchette de 30 à 45 millions de francs. Il y aura néanmoins des coûts supplémentaires de plusieurs dizaines de millions de francs. Ces enseignements ont été appliqués à l'étude du Campus Berne. Dans ce projet, les optimisations pourraient atteindre 20 à 24 millions de francs.

En septembre 2019, l'Office des immeubles et des constructions (OIC) du canton de Berne a suspendu l'appel d'offres qu'il avait lancé en vue de confier à une entreprise totale la réalisation du Campus Bienne destiné à la Haute école spécialisée bernoise (BFH). Les offres reçues étaient nettement supérieures au crédit-cadre approuvé. Ce décalage était dû à plusieurs facteurs, comme l'a montré une expertise commandée par la Direction des travaux publics et des transports du canton de Berne (DTT). La DTT a mis à profit le délai d'attente imposé par la situation juridique en suspens (expropriation, règlement des constructions, permis de construire) pour lancer une refonte du projet. Parallèlement, les connaissances acquises durant les dix derniers mois dans le cadre du projet de Campus Bienne ont été utilisées pour optimiser le projet de Campus Berne de la BFH et d'autres gros projets de construction du canton.

Des économies possibles dans 52 rubriques du projet de Campus Bienne

L'OIC a analysé 174 rubriques du projet de Campus Bienne. Selon lui, il n'est pas réalisable ni judicieux de recourir à la maçonnerie à la place du bois pour la construction, d'externaliser des laboratoires hautement spécialisés et de réduire les surfaces de manière générale. L'Office estime en outre qu'il n'y a pas lieu d'intégrer dans le campus le centre de perfectionnement de la BFH pour les disciplines techniques, pour lequel il est prévu de louer des locaux dans le Switzerland Innovation Park voisin.

L'expertise a mis en évidence un potentiel d'économies de 30 à 45 millions de francs dans 52 rubriques. Il est possible d'économiser notamment sur la construction en bois en la simplifiant, sur les façades, sur le choix des matériaux pour les aménagements intérieurs et sur les équipements techniques. La climatisation peut utiliser la chaleur à distance et l'eau du lac à la place d'une centrale énergétique individuelle. Un étage de parking peut en outre être supprimé.

Malgré ces importantes économies, il apparaît que la réalisation du Campus Bienne aura un coût supplémentaire de plusieurs dizaines de millions de francs. Le montant supplémentaire nécessaire ne

pourra pas être précisé avant la fin de l'été 2021. Si le Grand Conseil l'approuve et si les procédures juridiques (en particulier l'expropriation) aboutissent en temps utile, il est réaliste d'envisager une entrée en service du Campus Bienne à l'automne 2025.

Campus Berne optimisé dans 200 rubriques environ

Alors qu'il existe déjà un projet de construction pour le Campus Bienne, le Campus Berne en est encore à un stade précoce de l'étude, offrant ainsi une plus grande marge de manœuvre. On a donc pu y intégrer les enseignements tirés du projet biennois lors des travaux d'optimisation qui se font habituellement tout au long des grands projets. Pour déterminer le potentiel de réduction des coûts du Campus Berne, plusieurs centaines de rubriques du projet ont été analysées, dont 200 ont été directement intégrées dans l'avant-projet. Par exemple, le bâtiment a été réduit et simplifié sur le côté nord du site et une partie de ses installations techniques ont été localisées sur le toit plutôt que dans un sous-sol, qui coûte cher à réaliser. Des surfaces de communication non productives, comme les montées d'escalier, ont été réduites pour agrandir les surfaces utiles adjacentes. Le potentiel d'économies représente 20 à 24 millions de francs.

En tant qu'élément du pôle de développement économique d'Ausserholligen, le Campus Berne est en lien avec une multitude de projets voisins du ressort de tiers. Il dépend directement de la mise en œuvre de ces autres projets, par exemple pour l'aménagement de ses espaces extérieurs ou de ses axes d'accès. En outre, le campus ne peut être réalisé que si la ville de Berne adapte le règlement de quartier de Weyermannshaus-Est. Malgré toutes ces interactions et l'application des enseignements du Campus Bienne, 2026 reste l'horizon visé pour l'entrée en service du Campus Berne.

Développer le dialogue

Pour les appels d'offres aux entreprises totales, le canton mise sur le dialogue. Le cahier des charges doit être aussi complet que nécessaire et aussi concis que possible afin que les soumissionnaires puissent proposer des optimisations supplémentaires et réduire les coûts. Une procédure de dialogue est prévue concernant Bienne. La base juridique à cet effet peut être créée avant la fin de l'année.

La norme Minergie-P inscrite dans l'ordonnance cantonale sur l'énergie est exigée pour les deux campus. En revanche, la certification ECO n'est plus requise pour le Campus Bienne. Des éléments centraux de cette norme devront néanmoins être réalisés afin que les bâtiments soient sains, respectueux de l'environnement et durables. Le standard Construction durable Suisse SNBS est maintenu : son coût reste raisonnable car beaucoup de ses éléments sont de toute façon pris en compte dans les deux projets et dans la norme Minergie-P.

Des enseignements appliqués à d'autres grands projets

Pour que les enseignements tirés du projet biennois portent leurs fruits, l'OIC a analysé d'autres grands projets en cours. Il s'est intéressé en particulier aux risques juridiques et aux risques associés aux calendriers. Les projets analysés sont le Centre de police de Berne, le Campus de Berthoud, le centre de recherche en médecine de l'Université de Berne et le nouveau bâtiment de l'Office de la circulation routière et de la navigation. Les coûts des projets de construction dépendent en outre fortement de la date de lancement, du degré de détail et du modèle de l'appel d'offres.

Les calendriers ambitieux pourront-ils être tenus ? Cela dépendra entre autres des procédures d'appel d'offres, des procédures d'autorisation, du parallélisme entre plusieurs grands projets cantonaux ainsi

que des ressources financières et humaines. Pour que l'OIC ait la dotation en personnel suffisante pour gérer ces nombreux projets, le Conseil-exécutif est prêt à l'accroître en fonction des volumes de construction auquel l'Office aura effectivement à faire face.

Le canton de Berne et la BFH sont armés pour l'avenir, qu'ils envisagent positivement. Les économies réalisables sur les deux campus n'ont pas d'incidences sur l'enseignement et la recherche à la BFH ni sur leur développement.